L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 12 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Francis Fernandez, au coin des rues de Chartres et St-Louis, Marchandises sèches, cigares de la Havane, bitume, poignées cannes, etc

Par H. Schutz, No N. 56 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, chaussures, et vins divers.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan No 54 de la rue de Chartres. Grande vente sans réserve de bottes, souliers et de 425 balles d'habillements.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, rue de la Douane, grande vente à crédit de soieries, étoffes à robes, marchandises sèches, etc.

Par E. Lemonnier, No 60 de la rue de Chartres—Vente par catalogue de quincaillerie et de coutellerie.

Par R. J. Montgomery, aux derrière Nos 214 et 215 rue Gravier, vente régulière de chevaux : Et à leur salle d'encan rue de l'Camp, vente régulière de meubles.

Par J. Dejan (ancien regisseur), à 10 heures et demie, aux rampes de l'Encan, rue Gravier — chevaux et mulets, harnais et harnais, etc.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 903 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCEN,
185.....Rue des Remparts.....185

Vente par catalogue de Cutellerie et de Quincaillerie.—Debuts également, coutellerie, etc. Par Francis Fernandez, au coin des rues de Chartres et St-Louis, Marchandises sèches, cigares de la Havane, bitume, poignées cannes, etc

Par H. Schutz, No N. 56 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, chaussures, et vins divers.

☞Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan No 54 de la rue de Chartres. Grande vente sans réserve de bottes, souliers et de 425 balles d'habillements.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, rue de la Douane, grande vente à crédit de soieries, étoffes à robes, marchandises sèches, etc.

Par E. Lemonnier, No 60 de la rue de Chartres—Vente par catalogue de quincaillerie et de coutellerie.

Par R. J. Montgomery, aux derrière Nos 214 et 215 rue Gravier, vente régulière de chevaux : Et à leur salle d'encan rue de l'Camp, vente régulière de meubles.

Par J. Dejan (ancien regisseur), à 10 heures et demie, aux rampes de l'Encan, rue Gravier — chevaux et mulets, harnais et harnais, etc.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 903 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCEN,
185.....Rue des Remparts.....185

Vente par catalogue de Cutellerie et de Quincaillerie.—Debuts également, coutellerie, etc. Par Francis Fernandez, au coin des rues de Chartres et St-Louis, Marchandises sèches, cigares de la Havane, bitume, poignées cannes, etc

Par H. Schutz, No N. 56 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, chaussures, et vins divers.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan No 54 de la rue de Chartres. Grande vente sans réserve de bottes, souliers et de 425 balles d'habillements.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, rue de la Douane, grande vente à crédit de soieries, étoffes à robes, marchandises sèches, etc.

Par E. Lemonnier, No 60 de la rue de Chartres—Vente par catalogue de quincaillerie et de coutellerie.

Par R. J. Montgomery, aux derrière Nos 214 et 215 rue Gravier, vente régulière de chevaux : Et à leur salle d'encan rue de l'Camp, vente régulière de meubles.

Par J. Dejan (ancien regisseur), à 10 heures et demie, aux rampes de l'Encan, rue Gravier — chevaux et mulets, harnais et harnais, etc.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 903 Vieille-Levée

Mesure qui ne peut plus attendre.

Les Conseils de ville ont dû comprendre la raison que nous avons donnée pour terminer le plus vite possible l'affaire concernant la perception des revenus du port. Il ne s'agit pas ici de compétitions particulières ou d'un ferait pour la ville plus que la ville ne demande. Nous n'avons que des fermiers, on cents qui prétendent n'en faire, bien sûr, des plans universels à leur manière, et veulent le passage sur le mètre à leur façon, et les frais de la ferme avec le revenu du port. Nous voulons simplement faire ce que la ville fait avec tant de succès, — et le faire à l'égard aux enchères publiques la ferme de ces revenus pour cinq années. Nous ne marchons pas sur une terre inconnue, et l'opération recommandée n'est pas chose nouvelle. Les Conseils-unis ont pris de l'ordonnance du 1er—et la mettre à exécution en ce qui concerne les autres. Ils n'ont à faire le plus souvent que ce qu'ont fait quelque soit antérieurement dans les paroisses de la ville, le long en notre avant que l'argent ait lieu, il n'est pas un moment à perdre : elle voulant avoir l'honneur de cette mesure. Dans le courant de novembre, un arrêté de la Cour Suprême pourra intervenir d'une manière contraire à l'attribution des Conseils. Bon ou mauvais, ceux qui l'ont fait, cet arrêt aura fait son temps, et la famille s'y soumettre. Alors la chance de voir des revenus du port restreints à la mesure d'nous une que n'ayant pas reçu un suffrage du peuple, reconfirment cette question et donnent un d'autres avis que les Conseils de M. Wagnolle, le signataire de la loi sur les impressions publiques, le sage auteur de la réduction de l'île aux Vaisseaux et enfin le signataire de la loi des Cabanes, — ont pu être que les plus heureuses inspirations. Et alors, — alors que les chiffres nous manquent pour l'affirmer, nous attendons l'occasion de la perception des revenus et le port. Il devient toujours plus évident que l'intérêt de la ville est d'affermer le plus de revenus qu'elle pourra. C'est l'unique moyen de les augmenter et d'en assurer la perception. Mais toute ferme doit être adjugée à l'encan, et toute adjudication ne doit être valable que lorsque le fermier aura fourni une caution bonne et solvable. Nous engageons les Conseils de ville à s'occuper sans délai de cette affaire et à mettre promptement et sans complication, aux enchères publiques, les revenus du port avec la charge pour les fermiers de réparer et d'entretenir, à leurs frais, les débarcadères.

GRANDE SACRIFICE.—M. Ryback annonce aujourd'hui que toutes ses marchandises sèches doivent être vendues cette semaine, attendu qu'il a fondé le magasin où elles se trouvent et qu'il va être nécessairement obligé de le livrer. De la l'occasion qu'il offre au public de faire de bons marchés, et les gens bien avisés de la laisseront pas échapper. Nous ajoutons que M. Ryback se bornera dorénavant à l'importation de cette d'articles de fantaisie au No 149 de la rue du Canal qui continuera à être le rendez-vous de la fashion.

TRAITRES.

Ce soir, mardi, 12 octobre,
A L'ACADEMIE DE MUSIQUE : Débuts à Engagement, de Terence Oath.
THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Playing with fire

Mesure qui ne peut plus attendre.

Les Conseils de ville ont dû comprendre la raison que nous avons donnée pour terminer le plus vite possible l'affaire concernant la perception des revenus du port. Il ne s'agit pas ici de compétitions particulières ou d'un ferait pour la ville plus que la ville ne demande. Nous n'avons que des fermiers, on cents qui prétendent n'en faire, bien sûr, des plans universels à leur manière, et veulent le passage sur le mètre à leur façon, et les frais de la ferme avec le revenu du port. Nous voulons simplement faire ce que la ville fait avec tant de succès, — et le faire à l'égard aux enchères publiques la ferme de ces revenus pour cinq années. Nous ne marchons pas sur une terre inconnue, et l'opération recommandée n'est pas chose nouvelle. Les Conseils-unis ont pris de l'ordonnance du 1er—et la mettre à exécution en ce qui concerne les autres. Ils n'ont à faire le plus souvent que ce qu'ont fait quelque soit antérieurement dans les paroisses de la ville, le long en notre avant que l'argent ait lieu, il n'est pas un moment à perdre : elle voulant avoir l'honneur de cette mesure. Dans le courant de novembre, un arrêté de la Cour Suprême pourra intervenir d'une manière contraire à l'attribution des Conseils. Bon ou mauvais, ceux qui l'ont fait, cet arrêt aura fait son temps, et la famille s'y soumettre. Alors la chance de voir des revenus du port restreints à la mesure d'nous une que n'ayant pas reçu un suffrage du peuple, reconfirment cette question et donnent un d'autres avis que les Conseils de M. Wagnolle, le signataire de la loi sur les impressions publiques, le sage auteur de la réduction de l'île aux Vaisseaux et enfin le signataire de la loi des Cabanes, — ont pu être que les plus heureuses inspirations. Et alors, — alors que les chiffres nous manquent pour l'affirmer, nous attendons l'occasion de la perception des revenus et le port. Il devient toujours plus évident que l'intérêt de la ville est d'affermer le plus de revenus qu'elle pourra. C'est l'unique moyen de les augmenter et d'en assurer la perception. Mais toute ferme doit être adjugée à l'encan, et toute adjudication ne doit être valable que lorsque le fermier aura fourni une caution bonne et solvable. Nous engageons les Conseils de ville à s'occuper sans délai de cette affaire et à mettre promptement et sans complication, aux enchères publiques, les revenus du port avec la charge pour les fermiers de réparer et d'entretenir, à leurs frais, les débarcadères.

GRANDE SACRIFICE.—M. Ryback annonce aujourd'hui que toutes ses marchandises sèches doivent être vendues cette semaine, attendu qu'il a fondé le magasin où elles se trouvent et qu'il va être nécessairement obligé de le livrer. De la l'occasion qu'il offre au public de faire de bons marchés, et les gens bien avisés de la laisseront pas échapper. Nous ajoutons que M. Ryback se bornera dorénavant à l'importation de cette d'articles de fantaisie au No 149 de la rue du Canal qui continuera à être le rendez-vous de la fashion.

Mesure qui ne peut plus attendre.

Les Conseils de ville ont dû comprendre la raison que nous avons donnée pour terminer le plus vite possible l'affaire concernant la perception des revenus du port. Il ne s'agit pas ici de compétitions particulières ou d'un ferait pour la ville plus que la ville ne demande. Nous n'avons que des fermiers, on cents qui prétendent n'en faire, bien sûr, des plans universels à leur manière, et veulent le passage sur le mètre à leur façon, et les frais de la ferme avec le revenu du port. Nous voulons simplement faire ce que la ville fait avec tant de succès, — et le faire à l'égard aux enchères publiques la ferme de ces revenus pour cinq années. Nous ne marchons pas sur une terre inconnue, et l'opération recommandée n'est pas chose nouvelle. Les Conseils-unis ont pris de l'ordonnance du 1er—et la mettre à exécution en ce qui concerne les autres. Ils n'ont à faire le plus souvent que ce qu'ont fait quelque soit antérieurement dans les paroisses de la ville, le long en notre avant que l'argent ait lieu, il n'est pas un moment à perdre : elle voulant avoir l'honneur de cette mesure. Dans le courant de novembre, un arrêté de la Cour Suprême pourra intervenir d'une manière contraire à l'attribution des Conseils. Bon ou mauvais, ceux qui l'ont fait, cet arrêt aura fait son temps, et la famille s'y soumettre. Alors la chance de voir des revenus du port restreints à la mesure d'nous une que n'ayant pas reçu un suffrage du peuple, reconfirment cette question et donnent un d'autres avis que les Conseils de M. Wagnolle, le signataire de la loi sur les impressions publiques, le sage auteur de la réduction de l'île aux Vaisseaux et enfin le signataire de la loi des Cabanes, — ont pu être que les plus heureuses inspirations. Et alors, — alors que les chiffres nous manquent pour l'affirmer, nous attendons l'occasion de la perception des revenus et le port. Il devient toujours plus évident que l'intérêt de la ville est d'affermer le plus de revenus qu'elle pourra. C'est l'unique moyen de les augmenter et d'en assurer la perception. Mais toute ferme doit être adjugée à l'encan, et toute adjudication ne doit être valable que lorsque le fermier aura fourni une caution bonne et solvable. Nous engageons les Conseils de ville à s'occuper sans délai de cette affaire et à mettre promptement et sans complication, aux enchères publiques, les revenus du port avec la charge pour les fermiers de réparer et d'entretenir, à leurs frais, les débarcadères.

Vente à crédit de marchandises sèches à l'encan.—MM. Vincent & Co. vendront aujourd'hui à 10 heures du matin à leurs salles de la rue de la Douane No 54 et 56, un très grand assortiment de marchandises sèches venant d'Europe et du nord. Cet assortiment se compose de draperies, mérinos, draps, satinets, articles de toilette de dames et de messieurs, flanelles, robes, soies et velours. L'attention des nombreux acheteurs de la ville et de la campagne est particulièrement appelée sur cette vente, une des plus grandes de la saison.—Pour les conditions, voir à la vente.

☞

Ch vêtements et Habits.—Aujourd'hui mardi, 12 du courant, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront à l'encan, dans leur salle de la rue de Chartres, No 54 à Nouvelle-Orléans, un assortiment de bottes et souliers, de 425 balles d'habillements, chaussures, et vêtements divers. Cet assortiment se compose de bottes, souliers, drap, satinets, articles de toilette de dames et de messieurs, flanelles, robes, soies et velours. L'attention des nombreux acheteurs de la ville et de la campagne est particulièrement appelée sur cette vente, une des plus grandes de la saison.—Pour les conditions, voir à la vente.

☞

Ch vêtements et Habits.—Aujourd'hui mardi, 12 du courant, MM. Hoffman, Marks & Co. vendront à l'encan, dans leur salle de la rue de Chartres, No 54 à Nouvelle-Orléans, un assortiment de bottes et souliers, de 425 balles d'habillements, chaussures, et vêtements divers. Cet assortiment se compose de bottes, souliers, drap, satinets, articles de toilette de dames et de messieurs, flanelles, robes, soies et velours. L'attention des nombreux acheteurs de la ville et de la campagne est particulièrement appelée sur cette vente, une des plus grandes de la saison.—Pour les conditions, voir à la vente.

☞

L'encan pour les dames.—Mercredi, 13 du courant, et les jours suivants, au N. 147 de la rue de Chartres, à 10 heures du matin, MM. H. Bloch, Marks & Co. en vente à leur encan, rue de Chartres, No 147, entre les rues Conti et Bienville, un grand assortiment de marchandises sèches, etc. Nous invitons spécialement les dames à cette vente qui leur offrira, sans aucun doute, des occasions de nouveautés à bon marché. Nous engageons aussi les marchands de la ville et de la campagne à visiter cette vente qui leur offrira, sans aucun doute, des occasions de nouveautés à bon marché. Nous engageons aussi les marchands de la ville et de la campagne à visiter cette vente qui leur offrira, sans aucun doute, des occasions de nouveautés à bon marché.

☞

Institution Lord.—Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que cette maison d'éducation, si justement populaire autrefois, doit être réouverte le 1er du mois prochain à l'ancien domicile de M. G. Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, sous les auspices de son fondateur. M. G. J. Lord, comme chef d'institution et comme professeur, ne dernier a peu de rivaux son meilleur et en Louisiane, mais dans le Sud. Le succès est à acquis d'avance.

FOIRE POUR LE BÉNÉFICE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, TROISIÈME DISTRICT.—Cet asile qui est sous la charge des sœurs de Ste. Croix, contient environ 80 filles. Sa seule ressource pour le moment est la charité du peuple : d'autres établissements du même genre sont dans cette situation. Aussi longtemps que les sœurs ont pu d'elles mêmes soutenir l'asile par leurs efforts et les travaux des enfants, elles n'ont rien demandé ni reçu aucune assistance, si non des occasions d'occasion. Mais en trouvant aujourd'hui sous le poids de dettes qui s'accumulent sans cesse et auxquelles il leur est impossible de faire face, elles se voient dans la nécessité d'avoir recours à une foire. Elles espèrent que leur entreprise aura le même succès que tant d'autres du même genre ont obtenu. Le peuple de notre ville, la reine de la charité, n'est jamais sourd à un semblable appel et ne refuse jamais d'assister une œuvre qui mérite aide et secours. La foire doit avoir lieu dans la première semaine de décembre. Le choix de la salle n'est pas encore fixé, mais il en sera donné avis en temps opportun.—Comme il pour fait arriver que des imposteurs entreprisent des quêtes au nom de l'asile, les bienveillantes dames, qui ont consenti à se charger de la foire, seront pourvues chacune de livres portant le timbre des sœurs de Ste. Croix.

DÉPÔT DE NOUVELLES.—M. Simon, du dépôt de nouvelles métropolitaines, Passage de la Bourse, a reçu plusieurs publications fort intéressantes, entre autres le "Monde Illustré," le "Nouveau Monde" et les journaux français de New York. Nous remercions M. Simon de nous en avoir adressé les derniers numéros.

☞—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Gruver & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHEMIN DE FER DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS.—On verra dans une notice insérée plus loin, que le bois de charpente, les lattes, briques, ardoises et machines, ne seront plus reçus que au dépôt d'Alger. Le transport sera fait gratis par le bateau du ferry "Lucretia" et comme compensation une réduction de 7 1/2 pour cent sur le transport du fret par chemin de fer à l'expéditeur.

MARCHANDISES EN GROS.—Nous appelons l'attention des personnes ayant de l'argent comptant sur l'annonce de la maison L. H. Gardner & Cie, rue Gravier Nos. 105 et 107 et rue de la Commune No. 92, qui offrira pendant toute la semaine un stock magnifique en chaises, manteaux, etc., etc., à des prix extraordinairement bas. La maison Gardner ne vend qu'en gros. Voyez l'annonce.

MACHINE A COUDRE.—Si vous voulez une bonne machine à coudre acheter celle qui se distingue en anglais par le titre suivant : *The Seven Button Lock over seaming and Sewing Machine*. C'est sans aucun doute une des meilleures et une de celles qui coûtent le moins. Elle est simple de construction, peu facile à user et travaille avec perfection. Les points en sont admirables et nulle difficulté ne l'arrête. Il faut y ajouter une grande valeur de vieillesse et les longtemps. Cette machine, en outre, est garantie et peut être examinée dans tous ses détails, rue du Canal, 76, où MM. Adam & Co. en sont les agents.

ARTICLES DE MODE.—Voulez vous des rubans, des dentelles, des broderies et franges pour robes et manteaux ? Allez chez M. Dauphin, rue des Magasins 27, entre les rues Commune et Gravier, où vous trouverez tout cela et mille objets de fantaisie pour dames, demoiselles et enfants. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans le Sud un stock plus riche, plus varié et en même temps plus nouveau et plus élégant. Nous insistons, en conséquence, les acheteurs de la ville et de la campagne et les commerçants en général à aller examiner ces brillantes articles qui ne vendent chez M. Gorren à tout autre à bas prix qu'ailleurs. 12,17,20,21

☞ La machine à coudre à points perdus de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges de vitesse, et est si simple qu'un enfant de 8 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 2, & 118 rue du Canal.

☞

NOUVEAUTÉS.—La maison W. Dauphin, rue du Canal, No 150, fera aujourd hui l'ouverture de son stock de nouveautés se composant de divers articles, telles, étoffes, soies, velours, blondes et autres articles variés à l'inspection desquels sont invitées les personnes intéressées. Toutes ces articles sont remarquables par leur nouveauté et leur élégance et seront vendus à des prix modérés.

☞ Pompes mortuaires ! demandait un jour un curieux à un sacristain. Drôle de question répondit le sacristain, si j'étais M. de la Palisse je vous répondrais, nous mourons parce que nous sommes mortels..... à moins d'être de l'Académie. Mais je comprends votre question, vous voulez savoir pourquoi la vie humaine est aujourd hui si courte, car nous devrions vivre beaucoup plus longtemps que nous ne le faisons, et je suis persuadé qu'il n'est aucun pilote plus sûr que celui qui connaît de nos jours ces beaux vieillards dont nous parle la Bible, qui ne se couchaient dans la tombe qu'à un âge très avancé—800 à 1000 ans !—mais nous bornons la vie de ces vénérables patriarches, voyez leurs habitudes, le milieu dans lequel ils vivaient. Ils menaient la vie de pasteur, allaient de pays en pays faire paître leurs troupeaux. Leur nourriture était saine, hygiénique : viande de veau, servait également avec eux. Tout est calme. Le Cel donne Severen, candidat démocrate et tout le bureau dégénéré, sont élus par 3000 voix de majorité environ. On entra demain le résultat officiel du scrutin.

Wilmington, N. C., 11 oct—Le procès du corsaire "Cuba" a commencé ce matin. Le gouvernement de la république de Cuba est représenté par G. P. Lowrey, de New York, assisté du Col. Geo. Davis, ancien avocat-général des Etats Confédérés, et le juge O. P. Wears, de cette ville. La commodore Higgins a lu en commission d'officier de la marine cubaine, puis il a produit comme l'témoignage d'une cour civile relativement à un navire qui appartient à la marine de guerre d'une nation reconnue. (?)

Le commodore Higgins a prouvé également au nom et au l'honneur de Cuba, contre la détention de son navire, et l'intervention des autorités fédérales dans cette affaire, et les autorités fédérales dans cette affaire, et les autorités fédérales dans cette affaire, et les